

Règlement ligue des Cigales 2019-2020

La Ligue en individuel se déroulera au Bowling de Pertuis, sur **5** semaines.

Vous devez vous inscrire par avance pour un des jours proposés ainsi qu'à l'horaire de votre choix.

Elle aura lieu sur **4** lignes par journée et avec tirage au sort des pistes (4/piste max) :

Les mardis : 12/11, 19/11, 26/11, 03/12, 10/12

Les jeudis : 21/11, 28/11, 05/12, 12/12

Afin de satisfaire tous les participants, deux horaires seront proposés : **16H 30 et 18H30**. Il faut compter 02h00 pour faire 4 parties.

L'engagement pour l'ensemble de la Ligue sera de **15€** et vous réglez vos parties directement au Bowling.

Cette ligue n'est pas homologuée il n'y a donc pas de règlement particulier, sauf le port d'un maillot du club. Les litiges seront analysés par les organisateurs.

Si les organisateurs sont absents les joueurs devront faire sortir leur feuille de scores et la laisser à l'accueil du bowling.

En cas d'absence vous pouvez rattraper une soirée mais cela doit se faire sur un des horaires prévus et au plus tard le jeudi de la semaine en cause. Vous devez prévenir les organisateurs.

Pour cette ligue on fera un **classement sur le total Handicap**.

Seront récompensés (récompenses à définir) les 3 meilleurs totaux Handicap, la meilleure ligne SCR, la meilleure ligne HDP

Le Handicap sera celui du "samedi" pour les licences "Loisir" et pris sur le dernier listing paru pour les licences "Fédérales", pour ceux qui n'ont pas de ligne le handicap sera calculé sur les 2 premières soirées.